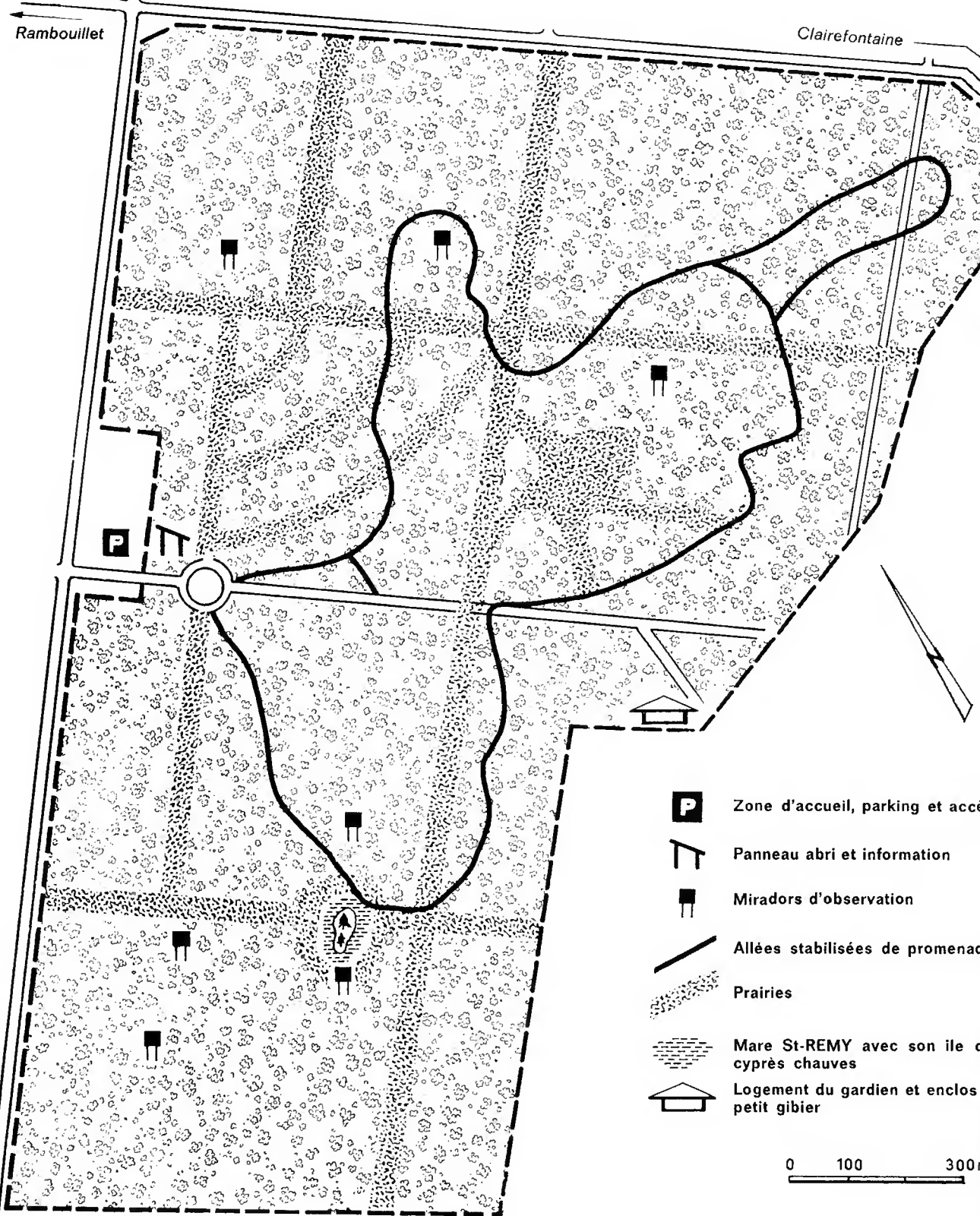


Poteau
des 3
Seigneurs *

vers Chevreuse

Rambouillet

Clairefontaine



Zone d'accueil, parking et accès



Panneau abri et information



Miradors d'observation



Allées stabilisées de promenade



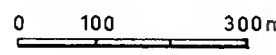
Prairies



Mare St-REMY avec son île de
cypres chauves



Logement du gardien et enclos à
petit gibier



Cette rubrique est dirigée par :

A. SOUBEIRAN

Ingénieur du G.R.E.F.

Ministère de l'Agriculture
Service des Forêts

1 ter, avenue de Lowendal
75 - PARIS (7^e)

nature loisirs
et forêt

LE PARC ANIMALIER DES YVELINES

B. LEGRAND

Class. Oxford 907.13 (44 x A - 13 G)

On assiste à l'heure actuelle à un deuxième retour à la terre, bien différent de celui qui s'était manifesté au début du siècle.

Il ne s'agit plus d'aller cultiver son jardin, ni de retourner aux champs, mais plutôt de répondre aux notions récemment exacerbées de pollution, d'environnement et de protection de la nature. Les idées qui s'expriment sur ces sujets sont souvent très ambiguës ; ainsi les protecteurs de la nature sont par exemple, tantôt les chasseurs, tantôt leurs détracteurs. Quoi qu'il en soit, le citoyen recherche avec un goût nouveau les choses de la nature et les bénéfiques cathartiques dus à son spectacle, à son contact. Le forestier le ressent avec une acuité particulière dans les régions suburbaines et l'objectif récréatif assigné en priorité à l'aménagement de la forêt le lui rappellerait s'il venait à l'oublier.

Ainsi, à la fin du mois de septembre, les nuits rembolitaines sont-elles animées en forêt non seulement par le brame des cerfs, mais également par les très nombreuses voitures dont les occupants cherchent à entendre et à approcher, sinon à voir l'animal amoureux. Non seulement les habitants du département, mais également ceux de la capitale se livrent à cette quête obscure et souvent fructueuse.

Mais la curiosité du public, particulièrement vis-à-vis des animaux ne se cristallise pas sur cette époque privilégiée, et tout au long de l'année, les promeneurs couvent le secret espoir d'entrevoir au coin du bois, cerfs, biches, chevreuils ou autres rencontres, par un aménagement approprié. Entre autres, c'est ce à quoi vise le Parc animalier des Yvelines.

Les dessins animés de Walt Disney ont admirablement diverti pendant une génération les jeunes de « tout âge », mais ils ont par leur qualité même et leur vaste diffusion, donné au public une image excessivement anthropomorphique de la faune sauvage. On concluerait peut-être rapidement, que certains problèmes actuels relatifs à cette faune en ont été obscurcis et que l'approche des solutions n'en est que plus ardue. Bref, un besoin s'exprimait sous différentes formes, et l'Office national des forêts semblait en mesure d'y répondre. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un parc où le promeneur pourrait voir ce que sont réellement les animaux sauvages en liberté.

N.B. - Tous renseignements sur la visite du parc peuvent être obtenus auprès du Centre de Gestion de l'O.N.F. de RAMBOUILLET (tél. 483.15.16) ou auprès du gardien du parc : M. LEROUX, Maison forestière des Cytises 7B - CLAIREFONTAINE - Tél. 484.51.21



Cultures à gibier, sentier de visite, miradors

Photo PARC ANIMALIER DES YVELINES

OBJECTIFS

Il était possible de viser plusieurs buts dans un même aménagement et on en a retenu quatre :

- offrir au public la possibilité de rencontrer à coup sûr en liberté, les animaux qui peuplent les forêts de l'Île de France.
- offrir un terrain de choix aux chasseurs photographiques et aux observateurs de la vie animale.
- mettre à la disposition du corps enseignant, un lieu d'application et de travaux pratiques privilégié.
- permettre aux chercheurs des études originales sur la macrofaune et son biotope, placés dans des conditions d'observation très commodes quoique anormales.

PARTI D'AMÉNAGEMENT

Une telle entreprise devait accroître la mise en valeur du domaine de l'Etat. La formule la plus adéquate était celle d'un équipement localisé (notion qui s'oppose, dans l'aménagement récréatif des forêts, à celle d'aménagement diffus) et ce, pour permettre au gestionnaire un contrôle aussi absolu que possible sur cette réalisation.

Imbibé jusqu'à la moëlle du principe suivant lequel on ne commande la nature qu'en lui obéissant, il ne pouvait choisir autre chose que les animaux indigènes, parfaitement conscient d'ailleurs, de ce que cette définition peut avoir d'imprécis à la limite.

Enfin, on désirait susciter parmi les visiteurs, une attitude curieuse et active vis-à-vis du spectacle de la forêt et plus particulièrement des animaux qui la peuplent : ce promeneur devait, dans le parc, chercher les animaux en prenant un certain nombre de précautions ; il n'était pas envisagé de lui apporter ce spectacle là où il se trouvait ; le mode de visite devait proscrire tout véhicule motorisé et se faire de façon individuelle.

RÉALISATION

● Choix du site

On a retenu à proximité de la ville de Rambouillet, une surface de 250 ha, portant un taillis sous futaie médiocre de vieux chênes courts, taillis de chênes et de bouleaux parsemé de charmes, ainsi que quelques surfaces autrefois parcourues par l'incendie où une végétation de lande avait remplacé la forêt ; çà et là pins sylvestre et Laricio s'étaient installés sur les secteurs les plus secs.

Relief et sol : un plateau occupe les trois quarts de la surface. Il porte 50 à 60 cm de limon argileux sur une couche d'argile imperméable. Le reste est un versant exposé sud-est sur sable de Fontainebleau. Sur le plateau, quelques mares recueillent les précipitations ruisselant en surface.

● Aménagement intérieur du parc

Drainage

La proximité de l'horizon imperméable faisait qu'une proportion importante de cette zone était fort peu hospitalière. Le réseau de fossés a été remis en état. Les mares existantes ont été débroussaillées, curées et l'une d'elles approfondie et élargie. Des fossés supplémentaires ont été créés portant la longueur totale du réseau à 12 km.

Prairies

Il est essentiel de fournir aux animaux une nourriture appétissante à longueur d'année pour éviter que le prélèvement sur la végétation ligneuse soit important. A cette fin, 20 ha de prairies ont été créés par bandes sur lesquelles on a laissé subsister les réserves éventuelles qui s'y trouvaient.

Le cas était rare d'ailleurs, puisque c'est surtout dans les secteurs touchés antérieurement par les incendies que ces prairies ont été implantées.

Points d'eau

Le cas a déjà été évoqué plus haut.

La mare la plus importante (Mare de Saint-Rémy) a été curée, débroussaillée, sensiblement élargie et son alimentation est assurée dorénavant par plusieurs des fossés qui assurent le drainage du parc.

Les matériaux provenant du curage ont été régalés sur les rives après débroussaillage, et une prairie y a été semée.

Un autre point d'eau a été également élargi et approfondi, devenant ainsi une mare supplémentaire et une troisième mare n'a été que partiellement débroussaillée des cépées de saules qui y poussaient spontanément et ce, afin d'y conserver une ambiance que les animaux semblaient apprécier avant la création du parc.

Sentiers piétons

Ils sont de deux types :

- sentiers stabilisés au parcours sinueux et dont la longueur est de 7 km. Ce circuit fléché se referme sur lui-même et parcourt les divers sites du parc. Il a été constitué par débroussaillage, mise en forme, apport de sable sur 20 cm d'épaisseur, blocage 80-150 sur 20 cm d'épaisseur, à nouveau 20 cm de sable, puis quelques centimètres de grave 0-30.
- un sentier en terrain naturel de 5 km de longueur constitué après débroussaillage, désouchage et passage d'une niveleuse. Ce sentier n'est pas continu et est composé de différents tronçons permettant de quitter le circuit précédent considéré comme principal.

Miradors

Pour permettre aux promeneurs et aux chasseurs photographiques d'observer paisiblement les allées et venues des animaux, sans que ces derniers soient dérangés par la présence de

l'homme, sept miradors ont été mis en place à proximité des points d'eau et des cultures de chasse.

Présentation

A proximité de l'entrée principale, un vaste rond-point a été débroussaillé, mis en forme, nivelé et semé d'une pelouse. A proximité immédiate, un panneau abri apporte différentes informations à la connaissance du public, quelques tables et bancs sont offerts au même endroit, au public, et le long du circuit, quelques bancs ont été disposés pour permettre de brèves haltes.

● **Clôture**

La constitution du parc a nécessité la pose d'une clôture d'un type original. Cette clôture atteint 8 km. Elle est constituée par un grillage simple torsion à maille 60 mm en acier galvanisé riche plastifié à chaud (couleur verte).

Ce grillage a été retenu après une succession de tests garantissant une longue durabilité. Sa hauteur est de 2 mètres, et il est couronné d'un double bas-volet constitué de fil ronce. Il est fixé à la partie inférieure sur un soubassement bétonné préfabriqué qui décourage les animaux fousisseurs. Les supports métalliques sont fixés dans des dés de béton préfabriqué.

Il a fallu, pour son implantation, ouvrir une emprise de 5 mètres de large dans la broussaille et le taillis, autorisant ainsi ultérieurement la constitution d'un chemin de ronde.

Le parking

Photo PARC ANIMALIER DES YVELINES





Photo NAIREY

● Animaux

Evolution du cheptel

ANIMAUX	MALES	FEMELLES	TOTAL	PROVENANCE
CHEVREUILS				
Existant dans la réserve	2	3	5	
Lâchers hiver 70-71	3	6	9	Rambouillet Marly-St-Arnoult
Naissances 1971	3	3	6	
Lâchers hiver 71-72	18	22	40	Rambouillet Marly, Pinterville
Naissances 1972	13	13	26	
Mortalité	3	4	7	
	36	43	79	
CERFS				
Existant au départ	—	4	4	
Lâchers hiver 70-71	4	4	8	Rambouillet
Naissances 1971	2	2	4	
Lâchers hiver 71-72	19	25	44	Rambouillet Hongrie-Brotonne
Naissances 1972	10	10	20	
Lâchers été 1972	1	—	1	Rambouillet
Mortalité	—	1	1	Brotonne
	36	44	80	
DAIMS				
Lâchers hiver 70-71	1	2	3	Domaine Château de Groussay MONTFORT L'AMAURY
Naissances	1	1	2	
	2	3	5	
SANGLIERS			20 à 30	

Alimentation

Cette alimentation est triple :

– la forêt elle-même en fournit une partie. La ronce est en effet abondante, les chênes fournissant des glands et on a recépé sur des surfaces appréciables du taillis de bouleau et de charme dont les recrûs sont facilement abroutis.

– Les 20 ha de prairies, complétés d'ailleurs par l'ensemencement des allées de l'ancien parcellaire, fournissent un aliment de choix qui est très apprécié par les animaux. La composition du mélange utilisé à cet égard, est pour 1 ha :

Ray Grass Anglais	10 kg
Fetouque des Prés	6 kg
Fléole	5 kg
Trèfle blanc	10 kg
Trèfle jaune	3 kg
Paturin des Prés	1 kg
Avoine	3 kg

On a, en outre, apporté 500 kg d'engrais 0-20-20 à l'ha, ainsi que 1.200 kg à l'ha de chaux magnésienne broyée.

– Nourriture distribuée. Pendant la mauvaise saison, on fournit à la demande du foin de luzerne, distribué dans 15 rateliers répartis sur toute la surface du parc. D'autre part, à longueur d'année, des pierres à sel sont tenues à la disposition des animaux et du maïs-grain distribué en petite quantité à proximité des mares et des miradors (1 tonne par mois).

La boisson des animaux est fournie par les mares et fossés existants. Certains de ces fossés ont été localement élargis et rendus accessibles par des plans faiblement inclinés, pour constituer des points d'eau supplémentaires.

● Accès du public

Les visiteurs du parc y viennent pratiquement tous en voiture.

La constitution d'un parking était donc fondamentale, et 6.000 m² ont ainsi été réalisés sur fondation de sable et tout venant 0/60, puis apport de grave-émulsion et monocouche de gravillons porphyre. Ce parking peut accueillir 350 voitures et supporte le passage et le stationnement des autocars.

Constitué de bandes parallèles aux contours souples, il est coupé de rideaux d'arbres ; les bandes successives étant séparées par des bordures engazonnées.

Ce parking est situé à proximité de l'entrée principale où une roulotte de chantier a été placée, en attendant la construction d'un chalet permettant à un préposé de vendre les tickets.

A l'opposé de cette entrée principale se trouve une deuxième porte : l'entrée de service. C'est là que sont effectuées les livraisons de nourriture. C'est aussi à proximité que réside le gardien, et c'est encore là que se présentent les chasseurs photographiques qui désirent accéder au parc.

La visite se fait exclusivement à pied. Il avait été envisagé d'y admettre des cyclistes, mais la fréquentation actuelle par les piétons est déjà telle que l'on ne peut plus admettre l'évolution des bicyclettes.

● Fonctionnement

Un pavillon a été érigé dans le parc à proximité de l'entrée de service. Le gardien, responsable tant sur le plan technique que sur celui de la vente des billets, y réside en permanence.

Il est assisté d'un aide dans les différentes missions qui sont les siennes. De surcroît, deux ouvriers sont aussi affectés en permanence aux différentes tâches à exécuter à l'intérieur du parc.

A côté du logement du gardien, on a érigé un hangar qui abrite la réserve à fourrage, la réserve à maïs et un petit atelier.

Le matériel utilisé est le suivant : faucheuse débroussailluse, tronçonneuse, tondeuse à gazon.

Le gardien dispose d'une voiture de service.

Les moyens du centre de gestion tant en hommes, qu'en matériel, sont utilisés pour des interventions de circonstance.

Concuremment avec l'extension envisagée pour ce parc, va être entreprise la réalisation d'une zone d'accueil permettant de mettre à la disposition des visiteurs « actifs » des ateliers divers (naturalisation, travail du bois, vivarium, salles d'exposition, bibliothèque).

Dès maintenant, l'installation d'une ligne électrique souterraine a été réalisée, ainsi qu'une adduction d'eau qui permet, de surcroît, de restreindre les risques d'incendie. Si en effet, le plateau est relativement humide, les couches superficielles du sol se dessèchent souvent lors des périodes peu arrosées et le risque d'incendie était loin d'être négligeable. Dès maintenant, l'alimentation en eau nécessaire est assurée. Elle permet, en outre, de pallier une saison exceptionnellement sèche, assurant ainsi aux animaux la boisson indispensable.

Pour l'année 1973, les dépenses de fonctionnement se situeront vraisemblablement entre 150 000 F et 200 000 F.

BILAN PROVISoire

● Le paysage

L'intervention du service forestier ne l'a que peu modifié et je peux dire, après 5 mois de fonctionnement, qu'aucune critique ne s'est exprimée à cet égard. Les animaux ne l'ont pratiquement pas touché et la nourriture fournie par les prairies est assez abondante pour que l'on ait dû faucher l'une d'entre elles en cours de saison.

● Les animaux

Les quelques cas de mortalité enregistrés dans le parc, sont consécutifs aux reprises aux cours desquelles certains animaux ont, inéluctablement, été quelque peu malmenés. Un ou deux cas restent cependant inexplicables, mais l'observation permanente de ce cheptel permet d'affirmer qu'il ne s'est, jusqu'à présent, posé aucun problème de coexistence entre les différentes espèces, et que chacune de ces espèces est présente sur toute l'étendue du parc.

La clôture de 2 mètres de haut peut sembler faible ; en réalité, elle est largement suffisante et il semble qu'aucun animal n'ait tenté de la franchir à l'heure actuelle. Ils trouvent en effet, à l'intérieur du parc, nourriture, boisson, calme et abri en sorte qu'ils n'éprouvent pas le besoin de rechercher ailleurs ce qui ne leur manque pas à l'intérieur.

On pouvait également craindre qu'en période de rut, il n'y ait quelques problèmes de coexistence entre les ongulés et les promeneurs. Pour le chevreuil, la période en est largement passée maintenant et n'a causé aucun problème. Pour ce qui est du cerf au moment où ces lignes sont écrites, le brame n'est pas terminé, mais aucun problème non plus n'est apparu.

Les faisans communs se sont parfaitement fixés à l'intérieur du parc ; les faisans vénérés y ont pris même une audace décisive puisque l'un d'entre eux, tout récemment, ne supportait plus le moindre bruit de moteur allant jusqu'à attaquer les véhicules de service ou l'ouvrier qui conduit les engins au point qu'il a fallu reprendre cet oiseau et le fixer ailleurs.

La reproduction a été extrêmement satisfaisante, tant pour les mammifères que pour les faisans, et ce n'est pas l'une des moindres surprises du gestionnaire.

● Les promeneurs

Inauguré le 24 mai 1972, le parc a été ouvert au public à partir du 28 mai et, à la date du 27 septembre 1972, on y enregistrait 9000 entrées correspondant à une recette de 24 000 F.

Le nombre de personnes satisfaites est toujours plus élevé que celui des mécontents ; ces derniers sont ceux qui ont une attitude passive et qui restent sur l'allée stabilisée à attendre que les animaux se présentent devant eux.

Pour préciser les choses, on peut noter que certains dimanches, aucune réclamation n'est exprimée par les promeneurs.

La fréquentation du dimanche a varié de 239 entrées le 10 septembre (minimum) à 745 le 18 juin (maximum).

Le nombre de photographes varie, le mardi (jour qui leur est réservé), entre 3 et 12.

Certains visiteurs sont maintenant des habitués et viennent tous les dimanches ; d'autres arrivent le dimanche matin, vont déjeuner en ville, et reprennent un billet d'entrée pour l'après-midi.

Les deux facteurs qui, à l'heure actuelle, influent sur la fréquentation sont d'abord les conditions météorologiques, ensuite la période des vacances estivales, pendant laquelle une dépression très sensible se manifeste ; mais la fréquentation redevient maintenant importante, puisque le dimanche 24 septembre 1972, 640 personnes ont visité le parc.

Bref, le public est satisfait et prend beaucoup de plaisir à la promenade qui dure entre 2 et 3 heures ; en même temps que son ticket d'entrée, le promeneur reçoit un dépliant comportant un plan sommaire du parc, et quelques conseils de base, mais il regrette de ne pouvoir être renseigné sur les mœurs des animaux qu'il rencontre. Ainsi, dès l'année prochaine, envisage-t-on de recruter quelques guides qui pourraient en quelque sorte, diriger les visites organisées.

Les bancs et les tables ont été facilement adoptés ; le tracé du circuit plaît beaucoup et les promeneurs n'hésitent pas à l'abandonner pour se promener sous bois à la recherche des animaux.

En conclusion, le Parc animalier des Yvelines offre un caractère tout à fait original. Il correspond à l'appellation maintenant de plus en plus répandue de Parc de Vision. Il offre un style de loisirs sans précédent, puisqu'il propose aux promeneurs, non pas un spectacle, mais une quête et les premiers résultats démontrent que cette entreprise est parfaitement justifiée.

Une publicité judicieuse ne fera que renforcer la tendance actuelle, qui ne pourra bientôt être satisfaite qu'au prix de l'extension envisagée.

Dès maintenant, le Centre national de recherche zoologique suit ce parc pour étudier plus particulièrement les relations entre les différentes espèces d'une part, entre la faune et la flore, d'autre part.

Bernard LEGRAND
Ingénieur du G.R.E.F.
Chef de Centre de gestion de Rambouillet
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
Rue de la Motte
78120 RAMBOUILLET

ANNEXE

FINANCEMENT

Réalisé par l'Etat (Ministère de l'Agriculture), et le district de Paris - Coût total : 1 567 000 F

Clôture (8 000 m)	533 000 F	Allées et circuit de visite (12 km)	310 000 F
Parkings (6 000 m ²)	200 000 F	Maison du gardien	94 000 F
Zone d'accueil :		Prairies (20 ha)	88 000 F
- étude géomètre et architecte	16 000 F	Rateliers (15) + 1 hangar pour matériel et fourrage + 1 enclos pour animaux blessés	25 000 F
- aménagement de l'entrée	133 000 F	Achat de 3 cerfs de Hongrie	8 500 F
Assainissement (12 km)	49 000 F	Miradors (7)	10 500 F
Electricité	70 000 F		
Eau	30 000 F		